

Guide d'inscription au diplôme en lunetterie

SUIS-JE ADMISSIBLE A
L'INSCRIPTION AU DIPLOME EN
LUNETTERIE DES SCIENCES
OPTIQUES DU NAIT ?


OPTICIANS
ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES
OPTICIENS DU CANADA

Critères d'admission

Critères d'admission académique

- Diplôme de l'enseignement secondaire canadien ou équivalent évalué

Critères d'admission non académiques

- Travailler dans un dispensaire d'optique avec un maître de stage qualifié.
- Inscription de l'étudiant opticien/apprenti (cela peut ne pas être requis dans votre province)



Laissez-nous vous aider à déterminer si vous satisfaites aux critères d'admission du programme ou ce que vous devez faire pour vous qualifier...

ÉTAPE 1

ÊTES-VOUS CITOYEN CANADIEN
OU RÉSIDENT PERMANENT
DU CANADA?

OUI → **Passez à l'ÉTAPE 2**

NON → Ceci est une condition requise pour l'admission au diplôme en lunetterie. Si vous ne remplissez pas cette condition, vous ne pouvez pas vous inscrire.



AVEZ-VOUS OBTENU UN DIPLÔME
D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE AU
CANADA?

ÉTAPE 2

OUI → **Passez à l'ÉTAPE 3**

NON → Avez-vous suivi des études postsecondaires au Canada ? Ou avez-vous terminé vos études à l'étranger et obtenu une évaluation académique cours par cours de l'IQAS, du WES ou de l'ECE indiquant que votre formation est équivalente à un diplôme d'études secondaires canadien ?

↳ **OUI** → **Passez à l'ÉTAPE 3**

↳ **NON** → Vous pouvez toujours être pris en considération pour l'inscription grâce à une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse education@opticians.ca.

ÉTAPE 3

SOUHAITEZ-VOUS VOUS INSCRIRE
AU PROGRAMME EN FRANÇAIS?

OUI → **Passez à l'ÉTAPE 4**

NON →

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À NOTRE
GUIDE D'INSCRIPTION EN ANGLAIS](#)

TRAVAILLEZ-VOUS À TEMPS PLEIN DANS UN DISPENSAIRE OPTIQUE?

(MINIMUM D'ENVIRON 38 HEURES PAR SEMAINE)

ÉTAPE 4

OUI → **Passez à l'ÉTAPE 5**

NON → Il s'agit d'une exigence pour l'admission au diplôme en lunetterie. Les étudiants doivent effectuer 500 heures de clinique supervisée par semestre pour le diplôme en lunetterie.

Si vous ne satisfaites pas à cette exigence, vous ne pouvez pas vous inscrire.



ÉTAPE 5

TRAVAILLEZ-VOUS AVEC UN OPTICIEN ET/OU UN OPTOMÉTRISTE AGRÉÉ QUI EST PRÊT À JOUER LE RÔLE DE MAÎTRE DE STAGE (MENTOR) POUR LA COMPOSANTE CLINIQUE DU PROGRAMME?

[CLIQUEZ ICI POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE RÔLE D'UN MAÎTRE DE STAGE](#)

OUI ➔ **Passez à l'ÉTAPE 6**

NON ➔ Il s'agit d'une exigence pour l'admission au diplôme en lunetterie. Les étudiants doivent effectuer 500 heures cliniques par semestre sous la supervision directe d'un opticien et/ou d'un optométriste agréé sur leur lieu de travail. Cette personne sera appelée « maître de stage ».

Si vous ne satisfaites pas à cette exigence, vous ne pouvez pas vous inscrire.



ÉTAPE 6

EST-CE QUE VOTRE MAÎTRE DE STAGE SATISFAIT AUX CRITÈRES NÉCESSAIRES POUR JOUER CE RÔLE?

En plus des exigences du NAIT, certaines provinces du Canada ont des exigences particulières pour les maîtres de stage/superviseurs, telles que décrites par l'Ordre provincial des opticiens de la province.

[CLIQUEZ ICI POUR VÉRIFIER LES EXIGENCES DES MAÎTRES DE STAGE PAR PROVINCE](#)

OUI → **Passez à l'ÉTAPE 7**

NON → Il s'agit d'une exigence pour l'admission au diplôme en lunetterie. Vous devez avoir un maître de stage admissible pour faire une demande d'inscription. Pour être approuvé en tant que maître de stage admissible, les critères de votre province doivent être respectés.

Si vous ne satisfaites pas à cette exigence, vous ne pouvez pas vous inscrire.

ÉTAPE 7

TRAVAILLEZ-VOUS DANS UNE PROVINCE QUI EXIGE QUE VOUS VOUS INSCRIVIEZ EN TANT QU'ÉTUDIANT/APPRENTI AUPRÈS DE L'ORDRE PROVINCIAL DES OPTICIENS?

Certaines provinces exigent qu'une personne qui s'inscrit à un programme de formation en optique doit être inscrite à titre d'étudiant ou d'apprenti opticien auprès de l'Ordre des opticiens de sa province.

[CLIQUEZ ICI POUR SAVOIR S'IL S'AGIT D'UNE EXIGENCE DANS VOTRE PROVINCE](#)

OUI →

Vous trouverez de plus amples informations dans les documents relatifs aux cours et à la procédure de demande d'inscription que vous lirez avant de vous inscrire. Vous pouvez maintenant passer à **l'ÉTAPE 8**.

NON →

Passez à l'ÉTAPE 8



ÉTAPE 8

FÉLICITATIONS!

Vous satisfaites aux exigences d'admission du diplôme en lunetterie des sciences optiques du NAIT.

[CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE MAINTENANT!](#)



Étudiez l'art
des sciences
optiques

